

Rappel du contexte

La CTPF, Commission Territoriale du Plan de Formation, est l'instance technique de Formiris RAA chargée d'instruire le **plan territorial de formation des enseignants**. Sa composition est paritaire et comprend un nombre égal de représentants des syndicats de chefs d'établissement et des syndicats de salariés. Elle est présidée par Monsieur Bruno Dervieux. L'offre de formation est le fruit d'un travail en amont qui associe la contribution de nombreux acteurs et la prise en compte de données et de textes institutionnels relatifs à la formation :

- Les chefs d'établissements et les enseignants, représentés par leurs syndicats
- Les instituts missionnés et les animateurs formateurs, en tant que groupes de pairs
- Les orientations de l'Enseignement Catholique et de la tutelle territoriale RAA
- Les textes officiels de l'Education Nationale
- **Le retour des enquêtes permettant d'être au plus prêt des besoins de formation des enseignants**
- L'analyse des évaluations des actions de formation


A partir de tous ces éléments, la CTPF précise ses axes prioritaires ainsi que le cadre des dispositifs et des actions de formation (individuels, inter, intra, nombre de jours et lieux) et sollicite les instituts missionnés. Elle examine ensuite les offres des instituts et sélectionne les actions de formation en fonction de plusieurs critères : respect du cahier des charges, coût journée et évaluations.

Formation Continue

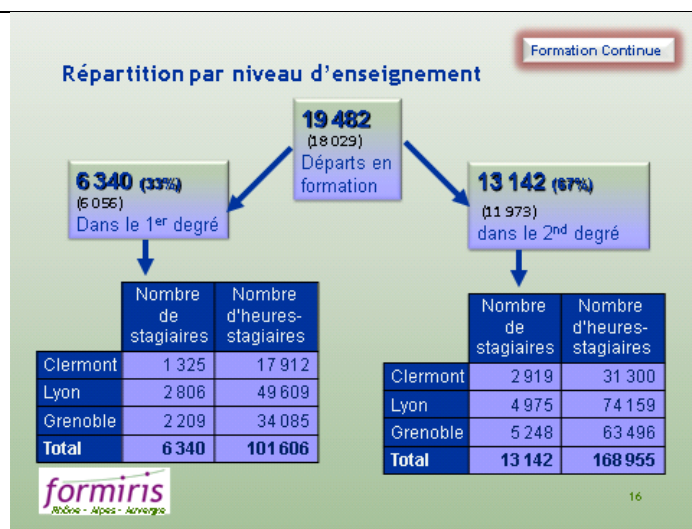
Répartition des formations par budget

Budget	Montant	Départs en formation	Volume de formation (heures-stagiaires)
Crédits de référence des établissements	789 100 (838 555)	11 404 (12 525)	134 395 (136 258)
Budget territorial	315 939 (369 895)	4 733 (3 913)	46 673 (47 317)
Plan National Concerté	769 109 (568 628)	3 345 (1 591)	89 493 (54 709)
TOTAL	1 874 148	19 482	270 561

Frais pédagogiques uniquement



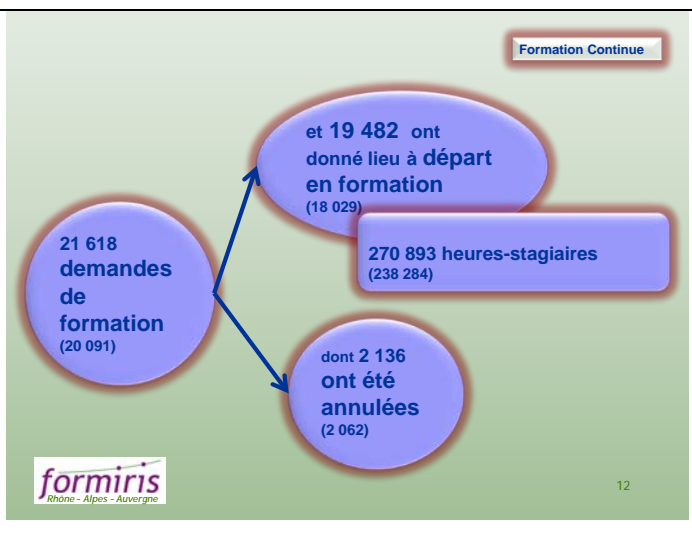
14



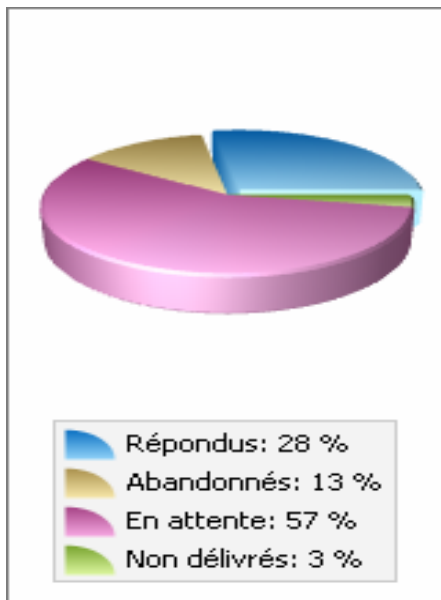
Ces 3 diapositives permettent d'avoir une vision globale de la formation continue à partir des chiffres de 2008 / 2009.

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente)

Le territoire Rhône Alpes Auvergne s'étend sur 3 académies, comprend 1200 établissements et plus de 19000 enseignants.



Avertissement :



Cette enquête a été envoyée à 1250 chefs d'établissement qui ont sollicité leurs enseignants pour répondre, nous avons envoyé l'enquête à 1761 personnes, 28% ont répondu, c'est-à-dire 500 personnes...2.5 % des 20 000 enseignants de RAA !
Mais c'est la qualité du verbatim qu'il faut retenir... et non la quantité.

Et ce verbatim est très riche et très pertinent. Nous ne sommes donc pas dans une démarche scientifique mais sans doute avons nous récolté des avis et des questionnements riches de sens.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête et qui, grâce à leur expérience et leur connaissance du terrain, contribuent à la construction de l'offre de formation.

PREMIER DEGRE

Contexte et tonalité des réponses : l'absence de cadre et de soutien familial est soulignée de façon très nette et la cascade de réformes pointée comme un élément déstabilisant, voire démotivant.

Les problématiques émergentes sont les suivantes (ordre décroissant) :

1. **Formation en anglais** : les enseignants souhaitent avant tout pratiquer à l'oral, la forme de l'atelier linguistique ou du groupe de parole semble la plus adaptée. La fluidité de la langue orale est le frein identifié comme étant le plus important.
2. **Articulation école / collège dans le cadre du socle commun et les problématiques d'évaluation des compétences** : la mise en place des paliers, le livret, l'évaluation positive, les outils de suivi...
3. **Travailler en classe multi niveaux** : quels outils ? Quelles techniques ? Besoin d'apports théoriques et de solutions pratiques. Faire travailler les élèves en autonomie.
4. **L'hétérogénéité des élèves dans les classes** : comment mettre en œuvre la différenciation pédagogique ? Il s'agit ici de traiter la grande difficulté en classe ordinaire. Pourquoi n'apprennent-ils pas ? Comment les aider ? Une attention particulière pourrait être portée aux EIP.
5. **Autorité, sanctions et gestion des conflits** : comment gérer une classe quand de plus en plus d'élèves sont agités, réfractaire aux règles. Comment gérer les conflits, les prévenir ?
6. **TICE et ENR (Ecole Numérique Rurale), C2I2e** : il s'agit plus de se former à l'utilisation pédagogique qu'aux aspects techniques : articulation et complémentarité avec les enseignements.
7. **Lire, écrire, parler, compter à l'école** : expression orale, productions d'écrits, l'orthographe, la manipulation des chiffres, l'abstraction mathématique,...
8. **Les relations avec les parents** : les accueillir, gérer les conflits, rester dans son champ professionnel, leur indiquer d'autres interlocuteurs si besoin, mener un entretien
9. **Pour les personnes ressources et les chefs d'établissement** : formation à l'écoute, à la conduite d'entretien, à la communication

A la question : pour enrichir votre formation personnelle et professionnelle, avez-vous des besoins ou des envies spécifiques non présents dans l'offre de formation actuelle, on constate une recherche d'ouverture et de découverte de pédagogies alternatives, de techniques de communication ou de développement personnel (sont citées par exemple : l'analyse transactionnelle, la PNL, la neurologie, les sciences cognitives, les méthodes Montessori, Steiner, Freinet,...)

SECOND DEGRE

Contexte et tonalité des réponses : il faut gérer un nouveau public d'élèves (on ne fait plus le même métier), les réformes sont déstabilisantes, avec des interprétations multiples et contradictoires.

Les problématiques émergentes sont les suivantes (ordre décroissant) :

1. **Hétérogénéité des classes** : démotivation, différences de niveaux, manque de travail, difficultés d'apprentissage, absentéisme. La différenciation pédagogique : **OUI mais COMMENT ?**
En lien avec les besoins éducatifs particuliers, sont particulièrement cités les troubles du comportement et toutes les formes de dys.
2. **TICE / ENT** : la maîtrise technique semble suffisante mais comment les utiliser dans sa matière ? Effet attendu : rendre ma matière plus attractive et vivante, utiliser les TICE comme une solution pour mettre les élèves au travail.
Des besoins spécifiques aux matières scientifiques et en technologie : mécanique, Solidworks, 3D, programmation, etc.
3. Les réformes : lycée, bac pro et BTS
4. **Autorité, discipline et sanctions** : on passe presque (voire autant) de temps à faire respecter les règles qu'à transmettre un savoir. Comment y arriver sans dépenser autant d'énergie pour faire cours, pour faire son métier ?
5. **Travailler en équipe** : disciplinaire, niveau, interdisciplinaire
6. **Evaluation dans le cadre du socle commun**

A la question : pour enrichir votre formation personnelle et professionnelle, avez-vous des besoins ou des envies spécifiques non présents dans l'offre de formation actuelle, si oui merci de détailler :

- Perfectionnement disciplinaire, apports didactiques et état de la recherche, en particulier en : histoire / géographie / éducation civique, français, EPS, mathématiques et physique / chimie.
- Eclairages psychologiques sur les adolescents, sociologiques et philosophiques sur le sens de l'école, sa place dans la société...ce qui peut donner du sens aux apprentissages, cœur du métier.
- Informations sur la reconversion et l'évolution professionnelle (43 % des personnes souhaitent avoir plus d'informations).



Les besoins de formation exprimés dans cette enquête viennent alimenter le travail de la CTPF et seront traduits en dispositifs de formation prioritaires. Cette offre sera complétée par des dispositifs fédéraux. L'ensemble sera transmis à tous les enseignants sur un dépliant. Les propositions de formation des organismes de formation viennent compléter cette offre, au service du plan de formation des établissements.

Vos questions, vos remarques...et nos réponses

L'éloignement des lieux de formation est un frein au départ	<p>Les organismes de formations sont sollicités pour délocaliser : Roanne, Saint Etienne, Annecy, Vienne, Valence, Chambéry...mais il n'est pas toujours facile de maintenir ces stages, faute d'inscrits...</p> <p>Aussi, Formiris Rhône Alpes Auvergne a depuis deux ans augmenté le remboursement des frais de déplacement pour compenser au mieux les effets de l'étendue de son territoire.</p>
Les formations hors temps scolaire... à éviter !	<p>Le problème est particulièrement vif dans le premier degré où les suppléances sont de plus en plus difficiles à obtenir. Tous les acteurs de la formation en sont conscients mais ce sont là des questions d'ordre politique. La période de fin Août est malgré tout considérée comme la plus acceptable pour des formations hors temps scolaire.</p>
Le remboursement des frais est trop long	<p>C'est la réception de la facture et de la liste d'émergence qui déclenche le traitement administratif des remboursements des frais de déplacement. Cette facture met parfois du temps à nous parvenir...ensuite, nous effectuons des virements directement aux établissements, il faut alors vous adresser à votre OGEC ou à votre chef d'établissement.</p>
Les formations débutent trop tôt dans l'année	<p>Les calendriers sont difficiles à gérer pour les enseignants mais aussi pour les formateurs, mais dans la mesure du possible les formations se déroulent au second trimestre.</p>
Il faudrait mieux détailler les contenus et les objectifs des stages. Du concret !	<p>Un effort sera en effet porté dans la description des stages, il sera demandé cette année de bien distinguer les objectifs du contenu et de préciser les acquisitions théoriques et les acquisitions de savoir-faire opérationnels pour donner une information plus précise.</p>
Le crédit de référence est insuffisant pour les petites écoles	<p>Le CRE dans son ensemble représente 42 % des budgets de formation mais il est vrai que les petites écoles ont intérêt à se regrouper et mutualiser leurs ressources pour les actions collectives.</p>
Peut-on envoyer l'offre de formation plus tôt et directement aux enseignants ?	<p>Le plan de formation est de la responsabilité du chef d'établissement et Formiris ne dispose pas des mails des enseignants (sauf cas particuliers avec accord de ces derniers), il nous est donc impossible d'envoyer cette offre par mail. C'est pour cela que nous éditons en 20000 exemplaires un dépliant, 83 % des personnes déclarent l'avoir bien reçu. N'hésitez pas à le réclamer auprès de votre chef d'établissement.</p> <p>Ce dépliant permet à 39% des enseignants de trouver une réponse à leurs besoins de formation, en complémentarité avec les sites des organismes de formation pour 28%.</p>